

NON CONSULTABLE.

1016

E.N.S.S.I.B

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES**

**UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I**

DESS EN INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de recherche bibliographique

LA NOTION DE MEDIATHEQUE

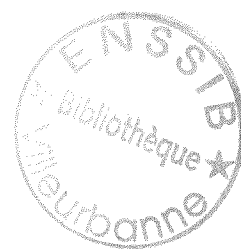
Guilaine FRANCOU

Sous la direction de Jean-Michel SALAUN

ENSSIB

1995





E.N.S.S.I.B

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES**

**UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I**

DESS EN INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de recherche bibliographique

LA NOTION DE MEDIATHEQUE

Guilaine FRANCOU

Sous la direction de Jean-Michel SALAUN

ENSSIB

1995

LA NOTION DE MEDIATHEQUE, par Guilaine FRANCOU

RESUME

La récente période de 1982 à 1994 a été marquée par une intense activité de construction des médiathèques. La bibliothèque en s'adaptant à l'évolution des technologies de l'information et en prenant place dans la cité est devenue médiathèque.

L'expérience acquise durant cette dernière décennie permet d'extraire des renseignements sur leurs missions ou leur rôle. Dans certaines villes ou communes, elles sont devenues le moteur essentiel de l'animation culturelle.

De La Villette à Bobigny, les médiathèques sont différentes par leurs besoins et leurs exigences économiques et sociales, chacune est une institution ouverte et flexible qui possède sa propre spécificité.

Dans ces conditions le terme médiathèque recouvre des réalités différentes et pose un problème de définition.

DESCRIPTEURS

MEDIATHEQUE / CENTRE DE DOCUMENTATION / BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

ABSTRACT

During the 1982-1994 period, there has been quite a big activity of public library constructions. The public library evolving with the new information technologies and taking place into the modern urban life, has turned into media centre.

The experience acquired during the last ten years has given informations about their goals or roles. In certain cities or districts they have become the key steps of all cultural activities.

From La Villette to Bobigny, media centres have different needs and economical or social necessities, each of them being an open and flexible structure with its own peculiarity.

Considering all this, the term "multi media centre" covers different realities and the definition itself varies according to them.

KEYWORDS

MEDIA CENTRE / MULTI MEDIA CENTRE / MULTI MEDIA LIBRARY / PUBLIC LIBRARY / RESOURCE CENTRE

SOMMAIRE

<u>PREMIERE PARTIE: LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE</u>	p.5
<u>1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE GENERALE</u>	p.5
<u>2 - LES ETAPES DE LA RECHERCHE</u>	p.6
2-1 La recherche manuelle	p.6
2-2 La recherche informatisée	p.6
2-2-1 FRANCIS	p.6
2-2-2 LISA	p.7
2-2-3 ERIC	p.7
2-2-4 PASCAL	p.7
<u>3 - L'ANALYSE DES REFERENCES</u>	p.8
3-1 Le taux de pertinence recueillie / références sélectionnées	p.8
3-2 La répartition des références suivant la date du document	p.8
3-3 La répartition des références suivant le type de document	p.9
<u>4 - LA PRESSE PROFESSIONELLE</u>	p.9

<u>SECONDE PARTIE: SYNTHESE</u>	p.11
<u>INTRODUCTION</u>	p.11
<u>1- HISTORIQUE ET DEFINITION DU TERME MEDIATHEQUE</u>	p.11
1-1 Son apparition dans le langage courant	p.11
1-2 Son adoption	p.12
1-3 Un mot flou	p.12
<u>2 - LA MEDIATHEQUE EST UN LIEU COMMUN DE RASSEMBLEMENT ET D'ECHANGE</u>	p.13
2-1 Les raisons du dynamisme de construction	p.13
2-1-1 La participation de l'Etat	p.13
2-1-2 La construction d'une médiathèque est une opération de prestige	p.13
2-1-3 La construction d'une médiathèque est une réponse à la crise	p.14
2-2 La médiathèque est un lieu qui doit servir de rassemblement social	p.14
2-2-1 Un lieu de convivialité et d'accueil de tous publics	p.14
2-2-2 Un lieu d'information	p.15
<u>3 - LA MEDIATHEQUE EST UN LIEU SPECIFIQUE</u>	p.15
3-1 Le modèle Beaubourg	p.15
3-2 Chaque médiathèque possède sa spécialité et s'intègre dans un contexte multiple	p.16
<u>CONCLUSION</u>	p.16
<u>TROISIEME PARTIE : BIBLIOGRAPHIE</u>	p.17

PREMIERE PARTIE : LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE.

1 - PRESENTATION DU SUJET ET DE LA STRATEGIE GENERALE.

Pour répondre à la question " La notion de médiathèque", nous avons effectué quelques tests qui nous ont permis d'affiner la stratégie en fonction des résultats obtenus. Sachant que la recherche utilisant uniquement le terme médiathèque comme mot-clef, nous donnait déjà un nombre conséquent de document; dans un souci d'exhaustivité, nous avons élargi le sujet en poussant l'investigation aux champs "bibliothèque publique" ou nous avons obtenu chez LISA : 8386 références, et chez FRANCIS : 3471 références.

Le courage nous a manqué pour dépouiller tous ces documents.

Nous avons tenté ensuite d'interroger à l'aide d'un terme qui se rapprocherait le plus de la notion de médiathèque. Le choix s'est arrêté sur "centre de documentation". Nous avons obtenu 30 réponses (base FRANCIS) dont les contenus après dépouillement des documents se sont révélés "hors sujet".

Nous n'avons pas regretté ces tentatives qui nous ont convaincu que le terme médiathèque désignait : "une institution de type particulier, spécifique et unique", d'ou l'intérêt de cette recherche.

Le mot médiathèque au singulier et au pluriel, jugé suffisamment explicite à donc été retenu et afin de restreindre le cadre géographique à l'espace français, nous avons associé le mot France.

Nous devons signaler un problème que nous avons rencontré le long de notre recherche. En effet la traduction en anglais du mot "médiathèque", semble aléatoire et ne répond à aucune logique.

Le terme "médiathèque" selon les dates de parution du document est traduit, soit par RESSOURCE CENTRE soit par MEDIA CENTRE ou par MULTIMEDIA LIBRARY, et même depuis cette dernière année par MEDIATHEQUE (exemple: "the Arles médiathèque"). Ce manque de logique dans la traduction prouve d'une certaine mesure que la notion de médiathèque étant flou, il existe plusieurs façon de traduire cette institution.

2 - LES ETAPES DE LA RECHERCHE.

Afin de pouvoir constituer une bibliographie complète, cette recherche a fait l'objet de deux étapes : manuelle et automatisée.

2-1 LA RECHERCHE MANUELLE

Elle a fourni un premier aperçu de la littérature concernant le sujet. La recherche s'est faite à partir de la consultation de fichiers de titres et matières traditionnels et automatisés de la bibliothèque de l'ENSSIB à Villeurbanne.

Nous avons essayé de trouver des documents sur les termes relatifs à notre sujet :

- Bibliothèque publique
- Médiathèque

Dans le catalogue des notes de synthèses, six références nous paraissent intéressantes, en particulier le mémoire d'Anne Marie DELAUNE "A la recherche d'une définition" qui possède une bibliographie pertinente.

A partir du dépouillement des périodiques, nous avons obtenu une partie importante d'articles cités déjà dans le listing des bases de données interrogées.

2-2 LA RECHERCHE AUTOMATISEE

La consultation du répertoire des banques de données professionnelles/ADBS, ANRT (14ème édition, Paris lavoisier, 1993) a permis de sélectionner les bases: FRANCIS - LISA - ERIC - PASCAL.

2-2-1 FRANCIS

(Sciences de l'éducation. Début =1972, 60 000 références augmentées de 4300 par an, mis à jour trimestrielle, serveur Questel telesystemes).

Après avoir chercher les descripteurs dans le thésaurus, nous nous sommes livrés à l'interrogation suivante:

N°	QUESTIONS	REPOSES
1	BIBLIOTHEQUE?/FD	3471
2	MEDIATHEQUE?/DE	38
3	CENTRE AV DOCUMENTATION?	30

Sur les 38 réponses répondant au descripteur médiathèque, 10 furent pertinentes.

Sur les 30 réponses répondant au descripteur centre de documentation, aucune ne fut pertinente.

2-2-2 LISA

(Library and Information Sciences Abstracts -début: 1969, 97 000 références augmentées de 6.000 par an, mise à jour mensuelle, langue anglaise, serveur : BRS, Dialog).
Disponible sur CD-ROM à l'E.N.S.I.B.

N°	QUESTIONS	REPONSES
1	FT=MEDIA CENTRE	322
2	FT=FRANCE	2919
3	(FT=MEDIA CENTRE) AND (FT=FRANCE)	20
4	FT=MULTIMEDIA LIBRARY	24
5	FT=MEDIATHEQUE\$	141
6	(FT=MEDIATHEQUE\$) AND (FT=FRANC\$ OR FRENCH\$)	140

Les questions 5 et 6 donnent les mêmes références de documents, la précaution de croiser médiathèque avec France s'est avérée inutile.
Lorsque l'on pose la question "médiathèque", automatiquement les textes qui possèdent ce mot traitent du sujet "la médiathèque en France" (sauf pour une référence qui correspond à un texte en portugais parlant d'une médiathèque Russe!).

Les références trouvées en posant la question "média centre"et "multimédia library " (les autres traductions de médiathèque) sont incluses dans les 140 références trouvées à la question 6.

2-2-3 ERIC

(Sciences de l'éducation - début : 1966, 600 000 références augmentées de 30 000 par an, mis à jour mensuelle, serveurs : BRS, Dialog, Data star)
Disponible sur CD ROM à l'ENSSIB.

En interrogeant au terme médiathèque nous avons obtenu 2 références dont l'une était pertinente.

2-2-4 PASCAL

(Sciences et techniques - début: 1973, 6 millions de références, serveur : Dialog).

La stratégie utilisée ressemble à celle de Francis, elle est récapitulée dans le tableau suivant :

N°	QUESTIONS	REPONSES
1	S MEDIATHEQU?	284
2	S MEDIATHEQU?/DE	218
3	S MEDIATHEQU? AND (FRANC? OR FRENCH?)	85

3 - L'ANALYSE DES REFERENCES

3-1 LE TAUX DE PERTINENCE REFERENCES RECUEILLIES / REEERENCES SELECTIONNEES

PASCAL: 34 références sélectionnées sur 85 références recueillies (soit 40% de pertinence).

LISA: 30 références sélectionnées sur 140 références recueillies (soit 21,2% de pertinence).

ERIC: 1 référence sélectionnée sur 2 recueillies (soit 50% de pertinence).

FRANCIS : 10 références sélectionnées sur 38 (soit 26,3% de pertinence).

On peut constater que même si la stratégie nous semble satisfaisante, il existe une certaine part de bruit qui tient à la particularité du sujet. Celui ci étant assez large, les auteurs se sont spécialisés dans un domaine précis comme: l'informatisation d'une médiathèque particulière ou le rapport de la médiathèque avec l'école.

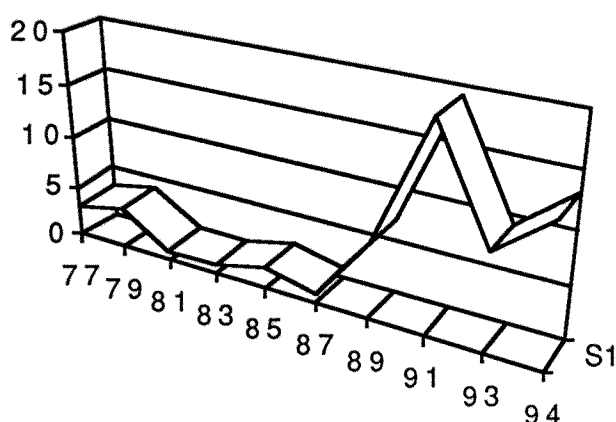
Dans ces conditions nous avons donc du effectuer un tri manuel et ne retenir qu'un échantillonnage de documents les plus représentatifs et susceptibles de répondre à la question. Dans le cas de LISA, sur une vingtaine de documents écrits avant 1982 qui traitent de l'ancêtre de la médiathèque (bibliothèques-centre documentaires, ou discothèques de prêt) seules trois furent retenus. Dans le cas d'ERIC, le nombre de références est trop faible pour être représentatif.

3-2 LA REPARTITION DES REFERENCES SUIVANT LE TYPE DE DOCUMENT

Les articles sont de loin majoritaires: 65 articles contre 8 mémoires, 7 monographies et 2 comptes rendus de colloques. C'est un pourcentage qui laisse une grande part à l'information récente (articles) et pointue (mémoires) nécessaire vu l'actualité du sujet.

En consultant le CD Thèse (jusqu'en 1992) et le Minitel (Téléthèse), nous n'avons pas trouvé de thèse dont le sujet concernait notre question.

3-3 LA REPARTITION DES REFERENCES SUIVANT LA DATE DE PARUTION DU DOCUMENT



Dans ce graphe nous constatons que l'intérêt pour la médiathèque ne cesse de croître à partir de 1985 environ, ce qui correspond exactement à la période intense en matière de dynamisme de construction (lois sur la décentralisation).

Cet intérêt va d'ailleurs en crescendo jusqu'en 1994, le nombre important de documents sur ce sujet ne s'explique pas seulement par notre travail de sélection dans le temps, mais aussi par le fait qu'à partir des années 90, les médiathèques étant construites, on peut enfin les décrire et constater leur succès et leur nécessité.

Il apparaît donc une foule d'articles où les médiathèques font l'objet d'un bilan ex : "Arles, 20 mois après".

4 - LA PRESSE PROFESSIONNELLE

C'est par elle que nous avons obtenu le plus d'informations, nous devons donc lui consacrer quelques lignes.

En effet, les revues professionnelles sont intéressantes car elles sont rédigées par des personnes du métier, connaissant la réalité et l'évolution au jour le jour des bibliothèques-médiathèques.

Elles sont aussi utiles car les auteurs ont conçu des résumés d'articles traités et ce qui est encore mieux des index annuels des sujets.

Signalons le **CD-ROM MYRIADE** = (Catalogue Collectif National des publications en série - Juin 1992 - 250 944 périodiques) qui nous a permis de découvrir la revue "Médiathèque publique" publiée de 1977 à 1984 qui se trouve à l'E.N.S.S.I.B.

Mais la plupart des journaux professionnels qui vont être cités ont été repéré grâce au :

- **C.D.A.** (CD Actualisé) (400 articles de périodiques de la presse française depuis 1973).
- **CD - ROM : B N F** (Bibliographie Nationale F - Octobre 1994) recense l'ensemble des ouvrages acquis par la bibliothèque nationale depuis 1975.

On trouvera ci-dessous les périodiques dépouillés présentés par ordre alphabétique:

- **ARCHIMAG**: Les technologies de l'information - mensuel.
- **ARGUS**: Montréal : Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec - bimestriel.
- **BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE** : Paris - mensuel. Une foule de renseignements sur les médiathèques.
- **BULLETIN D'INFORMATION DE L'ABF**: Paris : Association des Bibliothécaires Français - trimestriel.
- **DOCUMENTALISTE**: Sciences de l'information : Paris - Association des Documentalistes et des Bibliothécaires Spécialisés, Paris - trimestriel.
- **LIVRES DE FRANCE** :Paris : Editions professionnelles du livre.
- **LES AMIS DE SEVRES**: Journal spécialisé de la B.P.I.
- **MONUMENTS HISTORIQUES; BIBLIOTHEQUES**: A propos de l'architecture des médiathèques qui sont le résultat d'une reconversion de bâtiment ancien.
- **MEDIATHEQUES PUBLIQUES**: Cambrai: Association pour la médiathèque publique - trimestriel, 1977-1988, suite de "lecture et bibliothèques". Intéressant pour les informations qu'il apporte sur l'évolution des bibliothèques et leur transformation en médiathèques.

SECONDE PARTIE : SYNTHÈSE

INTRODUCTION

En 1995 comment analyser le phénomène médiathèque : ne sont-elles pas le nouveau visage rajeuni et modernisé des bibliothèques publiques qui avaient besoin de changer d'image et de nom?

Ce travail s'interroge sur la notion ou le concept même de médiathèque car ce terme apparemment consensuel semble recouvrir des réalités différentes. Nous tenterons de définir le mot médiathèque en rappelant son histoire, son sens littéraire, comment il fut adopté et perçu par les différents publics, puis nous essaierons de comprendre pourquoi il y a eu une dizaine d'années, alors que "le travail culturel à domicile devenait possible"⁽¹⁹⁾, une politique incitative de la part des élus et de l'Etat a entraîné la multiplication des bibliothèques-médiathèques; quelles furent les attentes des décideurs dans la construction d'une telle institution?

Après avoir décrit les caractéristiques communes aux médiathèques ce qui revient à parler de leurs missions ou de leur rôle dans la société, nous analyserons son modèle et si celui-ci existe, pouvons-nous croire à la médiathèque clés-en-main? Instrument de communication et de culture, la médiathèque est-elle "une simple extension des bibliothèques publiques avec de nouveaux services"⁽²⁾ ou un lieu ouvert et spécifique qui privilégie selon les décideurs et le public un service particulier?

Cette analyse je l'espère nous aidera à répondre à toutes ces questions et à cerner de plus près le concept de médiathèque.

1 - HISTORIQUE ET DEFINITION DU TERME MEDIATHEQUE.

1-1 SON APPARITION DANS LE LANGAGE COURANT

Pour supprimer "l'aura poussiéreuse et l'image de marque peu flatteuse du mot bibliothéque"⁽¹⁹⁾, dont "l'aspect savant est si rébarbatif," l'institution est baptisée dans les années 30, "lecture publique"; cette proposition ne connaît pas plus de succès que "polythèque" ou "librairie publique", car pour séduire la bibliothèque doit non seulement renouveler son image mais aussi effectuer un changement en profondeur.

Le mot "médiathèque" (néologisme de bibliothèque) ne s'impose qu'à partir de la fin des années 70. Cette hypothèse est confirmée par notre recherche bibliographique:

- Le terme médiathèque n'apparaît pour la première fois dans les bases de données qu'en 1977 (base LISA ⁽⁵²⁾) et en 1979 (base FRANCIS ⁽⁵⁹⁾).



- Dans la plupart des cas, des synonymes tel que "discothèque de prêt"⁽⁵⁶⁾ ou "bibliothèques centre documentaires"⁽⁵⁷⁾ sont utilisés pour signifier ce type d'institution.

- C'est la construction de la BPI en 1976, ses premières années de fonctionnement et sa réussite qui a déclenché des interrogations sur la définition de médiathèque. Celle-ci, à ses débuts est d'abord perçue comme un instrument socio-éducatif; plus de la moitié des sujets de références portent sur la relation école/médiathèque: "les possibilités d'utilisation pédagogique qu'elle offre"⁽⁸²⁾, "les enjeux représentés par elle pour l'apprentissage des langues."⁽⁸²⁾

Lorsque la bibliothèque ouvre ses portes à la fois au son, à l'image et à la gestion informatisée des données, le terme médiathèque rentre véritablement dans le langage courant, nous constatons qu'il est d'ailleurs de plus en plus employé dans les titres des documents dépouillés.

Il existe cependant un paradoxe; indépendamment de l'époque à laquelle la médiathèque se construit, la faveur du mot n'est pas universelle.

1-2 SON ADOPTION

Si la plupart des équipements qui possèdent les caractéristiques d'une médiathèque s'appellent "médiathèque" (Arles, Beauvais, Chambéry etc...), que dire de la "Bibliothèque Publique d'information", de la Méjanes à Aix et de la bibliothèque de St Etienne.

Dans le cas de la BPI l'explication est simple: la mission d'information a pour la première fois supplanté le rôle de conservation, le choix est tombé naturellement sur la terminologie bibliothèque d'information.

Mais pour les autres? Ce refus d'adopter un terme nouveau prouve une crainte de changement dans la forme mais aussi dans le fond. D'après Marcel Bouvy; ce sont les "puristes" qui ne veulent pas que le livre soit supplanté par d'autres supports de l'info. Lorsqu'en 1977, sa revue "la lecture et bibliothèque" change de nom et devient "médiathèques publiques", devant la réticence de certains de ses confrères Bouvy écrit: "Certains font tout pour freiner cette évolution qui leur pose trop de problèmes.....quelques puristes traditionalistes réproouvent l'utilisation du terme médiathèque qui à nos yeux à l'avantage d'être nouveau...l'expérience prouve que le public par contre l'adopte rapidement"⁽⁵³⁾.

Une autre explication peut être proposée: l'appellation d'une bibliothèque dépend de ses créateurs; avant les années 80 par exemple la volonté des élus était de changer l'image des bibliothèques d'où l'emploi systématique du terme médiathèque. Depuis quelques années l'image ayant changé la dénomination a moins d'importance; et l'on emploie aussi facilement bibliothèque que médiathèque.

1-3 UN MOT FLOU QUI NE PARLE PAS DE LA MEME FACON DANS TOUTES LES TETES

D'après une enquête réalisée sur les habitants de St Quentin en Yvelines⁽²⁵⁾, lorsque l'on pose la question: "Qu'attendez vous des médiathèques?"

La plupart des personnes interrogées attendent d'une médiathèque qu'elle soit une structure accueillante.....autre chose qu'une bibliothèque.

Chez les élus et les intellectuels la notion est différente:

- "C'est un établissement culturel ouvert au monde et sur le monde" (JM Compte).

- "Un équipement phare qui doit permettre aux citoyens de se rencontrer" (Patrice Reix: directeur des services du conseil général de Haute Vienne).

- "Une institution qui doit permettre de lutter contre les inégalités" (maire de Corbeil-Essonne).

D'après ces exemples, la médiathèque demeure un objet non identifié, la traduction du mot est incertaine, l'avantage de ce flou est qu'il permet à chacun d'y mettre ce qu'il attend, l'inconvénient est que la médiathèque peut se transformer en espace de conflits entre les publics dont les besoins sont inégaux et créer des frustrations si tous les services souhaités n'y sont pas présents.

2 - LA MEDIATHEQUE EST UN LIEU COMMUN DE RASSEMBLEMENT ET D'ECHANGE

"Chaque jour, de nouvelles médiathèques ouvrent leurs portes, elles sont envahies par des publics nombreux et font preuve de leur nécessité" (75).

La récente période (1981-1991) a été marquée par une intense activité de construction et rénovation des médiathèques; Michel Melot constitue celles-ci comme "produit d'une volonté administrative avisée" (75).

Nous allons expliquer les facteurs de ce dynamisme et les raisons de cette politique incitative.

2-1 LES RAISONS DU DYNAMISME DE CONSTRUCTION

Un rappel de quelques chiffres est ici nécessaire, ceux-ci démontrent l'essor sans précédent des Bibliothèques publiques durant notre période 1981-1991 (possédant toutes les caractéristiques des médiathèques).

La moyenne d'accroissement annuelle des surfaces est passée de 27.000 m² en 1977 à 68.000 m² en 83 et à 76.000 m² en 1991 (5).

2-1-1 LA PARTICIPATION DE L'ETAT

Les opérations de construction ou réhabilitations des bibliothèques sont le résultat de facilités financières accordées par l'Etat aux régions avec l'augmentation considérable du budget de la culture à partir de 1981 et la participation à la construction de ces édifices en 1986 (lois sur la décentralisation: participation de l'Etat jusqu'à 50% du coût total), ou dans le cadre des grands travaux de l'Etat (Villeurbanne=coût 42 MF dont les subventions de l'Etat étaient de 12,5 MF). Au delà du discours pompeux des élus "La médiathèque participe à la société nouvelle et au bonheur national" (5), nous retenons deux raisons pertinentes expliquant l'enthousiasme des élus devant les projets de construction d'une médiathèque.

2-1-2 LA CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE EST UNE OPERATION DE PRESTIGE

Batir un édifice de vaste envergure valorise le décideur. "En choisissant la lecture publique les élus démontrent leur souci de démocratisation culturelle, ils font figure de mécène et associent leur nom à un édifice connu de tous." (11)

A partir de 1986, la médiathèque devient l'oeuvre du maire, le résultat est la construction d'équipements spectaculaires par des architectes de renom.

Mais ce souci de prestige peut aussi se traduire par la volonté de réhabiliter un monument alliant ancien et contemporain. A Arles une médiathèque vitrée se cache au revers d'un cloître du 16^{ème} siècle; pour la construction de Nîmes, Foster a été influencé par l'architecture locale : "Il s'agit d'assurer la continuité entre l'héritage romain et les technologies du futur"⁽⁸⁾.

Il n'existe pas de modèle architecturale de médiathèque car chaque architecte en fait un exercice de style mais il se dégage un point commun.

--Les décideurs souhaitent que leurs médiathèques se démarquent des constructions administratives et standardisées.

2-1-3 LA CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE EST "UNE REPOSE A LA CRISE" (JACK LANG)

Les élus cherchent avec la construction d'une médiathèque un investissement culturel utile à la population et lié au redéploiement social et économique local. Pour le maire d'Arles par exemple : l'objectif est "d'attirer dans une ville moyenne la matière grise et des entreprises de pointe,"⁽³³⁾ d'après Robert Savy "l'aspect culturel semble indissociable du développement économique d'abord pour une question d'image"⁽⁵⁾.

La bibliothèque de St Etienne a été construite pour "revitaliser l'ouest Stéphanois"⁽³⁵⁾.

2-2 LA MEDIATHEQUE EST UN LIEU QUI DOIT SERVIR DE RASSEMBLEMENT SOCIAL

La médiathèque doit réussir là où la bibliothèque a échoué c'est à dire "apporter à tous sans exclusion d'âge et de statut social, l'information, la formation et la culture."⁽¹⁶⁾

Cette volonté d'éducation populaire et de démocratisation nécessite une recherche de la modernité et une stratégie de séduction qui sont traduites par des idées simples:

- Offrir un cadre accueillant et confortable,
- Offrir de nouveaux services "les thèques", afin de répondre au principal besoin du public actuel: le besoin d'information.

2-2-1 UN LIEU DE CONVIVIALITE ET D'ACCUEIL DE TOUS PUBLICS

"Dans une société destabilisée par l'éclatement des références séculaires, la médiathèque devient un lieu de mémoire qui cimenter les disparités sociales des citoyens et les rassemble"⁽²⁰⁾.

Pour attirer le public inhabituel venant flâner autour du bâtiment plusieurs concepts ont été appliqués.

- Le concept d'ouverture et de transparence visuelle: grâce à de grandes parois vitrées qui laissent entrevoir les salles de l'extérieur et qui donnent une touche d'accueil et d'ouverture.

A Elbeuf par exemple, la médiathèque est traversée par une rue piétonne couverte d'une verrière assurant la transparence entre la médiathèque et la ville.

Le verre est aussi utilisé à l'intérieur du bâtiment comme cloisons vitrées pour aider le public à se repérer et à s'approprier l'espace. "Il faut des espaces qui soient à la fois décloisonnés, fonctionnels, flexibles mais contraignants."⁽⁷⁶⁾

La visibilité mutuelle des usagers favorise les rencontres et permet la surveillance, indispensable à l'application de deux principes qui sont les conditions de démocratisation: le libre accès et la libre circulation.

- Un souci d'esthétique, de confort et de chaleur humaine: beaucoup de soin sont portés sur les espaces d'accueil afin que la médiathèque soit prise comme "un lieu de séjour et non de passage" et que "le lecteur se comporte comme chez lui."⁽²⁰⁾

A St Quentin , afin de favoriser l'intimité, les espaces sont aménagés en nid d'abeille, chaque alvéole rassemble les documents d'un centre d'intérêt, le mobilier est fait sur mesure.

A Issy-les-Moulineaux "l'architecture a porté une intention particulière au choix des matériaux et à la cohérence d'ensemble des coloris, donnant à l'ensemble un climat chaleureux, sans agressivité, très propre et finis... Tout est fait pour donner une impression de convivialité".⁽³¹⁾

2-2-2 UN LIEU D'INFORMATION

"Informer tout le monde de tout "⁽⁶⁾.

Dans les années 80 les médiathèques orientent leurs actions sur la documentation en proposant par exemple des services "infodoc" qui ont pour objectif de répondre à des demandes individuelles dans tous les domaines (de l'offre d'emploi pour le chômeur, à l'état des actions pour l'investisseur etc...).

Mais ironie du sort l'apport d'information est à notre époque si vaste et disséminé que "le public est quasi asphixié par des quantités accablantes."⁽¹⁶⁾

Grace aux NTIC la médiathèque "maîtrise tous les contenus des documents, et apporte au citoyen ce qui lui convient"⁽⁶⁷⁾. De cette révolution technique née une transformation de la profession de bibliothécaire qui se rapproche de plus en plus de celle de documentaliste, ou la mission de conservation est remplacée par la mission d'information.

Univers paradoxal, la médiathèque est à la fois : lieu commun et lieu spécifique.

3 - LA MEDIATHEQUE EST UN LIEU SPECIFIQUE.

3-1 LE MODELE BEAUBOURG

Poser le problème de la notion de médiathèque revient à se demander s'il existe un modèle ou un archétype de médiathèque.

Le passage de la bibliothèque à la médiathèque a été symbolisé par l'ouverture de la BPI qui fut "un véritable coup médiatique témoignant du fait que la France acceptait enfin le modèle anglo-saxon."⁽⁶⁾

La bibliothèque des Halles s'est incarnée ailleurs depuis sa création : Rotterdam, Nîmes, Bordeaux , mais en s'adaptant à chaque fois à son nouveau milieu, "modèle haut de gamme" et "phare de la modernité,"⁽³⁴⁾ par sa réussite elle a eu le mérite de prouver qu'elle répondait à des besoins réels de la part de la population.

Même s'il existe des caractéristiques communes aux médiathèques, il n'y a pourtant pas d'archétype de médiathèque car son principe est justement de rester une institution ouverte et flexible, celle ci est différente selon le public car c'est un lieu d'échange ou les propositions ne sont pas uniques ; une médiathèque -clés-en-main est condamnée à périr.

3-2 CHAQUE MEDIATHEQUE POSSEDE SA SPECIALITE ET S'INTEGRE DANS UN CONTEXTE UNIQUE

La médiathèque prend sa place dans "le tissu des relations sociales de la ville"⁽³⁶⁾. Elle s'intègre dans un contexte multiple: équipements culturels, scolaires, commerciaux et même "hôpital psychiatrique"⁽⁷⁷⁾; elle joue ainsi "un rôle structurant dans son environnement urbain"⁽⁴⁰⁾. Son intégration et sa spécificité sont illustrées par ces quelques exemples:

- Nîmes

La médiathèque fusionne avec le musée d'art contemporain au sein du Carré d'Art dans le but d'un "rayonnement culturel de la ville, elle opère une synthèse entre l'ancien et le nouveau "pour insuffler une nouvelle âme à la ville"⁽⁷³⁾.

- Chambéry

La médiathèque JJ ROUSSEAU a créé un secteur spécifique pour les adolescents avec un espace "infodoc Ados", elle est intégrée dans une structure appelée "le bateau livre"⁽³⁹⁾.

- La Villette

Pôle documentaire de la cité des sciences et de l'industrie, sa mission est de permettre à un public inhabituel, essentiellement jeune, d'entrer en contact avec la production scientifique en proposant la vulgarisation et la présentation des documents par thème pour inclure "les dimensions transversales" et pour créer un "tremplin entre les nouveaux supports et les livres"⁽¹⁸⁾. La médiathèque propose aussi une didactique ou "les écoliers séduits par les ordinateurs passent des heures à faire des exercices de maths sur des logiciels scénarisés"⁽⁴⁰⁾.

- Poitiers

"La médiathèque s'intègre dans un ambition globale de faire de Poitiers un chef lieu de l'intelligence créative"⁽²⁰⁾. elle est associée à une opération de solidarité par une action de lecture à la maison d'arrêt; et en proposant une ludothèque "pour ces enfants désœuvrés qui s'y réfugient l'ennui de leur mercredi..."

Le futur model des médiathèques: Le Blanc-Ménil

L'aspect futuriste et exemplaire de cette médiathèque est d'avoir proposé un classement à la fois multimédia et par centre d'intérêt, "il n'y a plus de bibliothèque-discothèque-vidéothèque mais une sorte de vaste multimédiathèque sans hiérarchie entre les supports"⁽⁶¹⁾. L'avenir se situe donc dans la disparition des "thèques".

CONCLUSION

-Une médiathèque qui ne veut pas périr ne s'improvise pas, elle correspond à un projet politique de la collectivité, sa construction est le résultat d'une concertation entre urbanistes, sociologues, architectes, etc...

En s'intégrant dans un centre pluriculturel comme nous l'avons montré à travers des exemples précis, la médiathèque se situe au coeur de la ville, elle devient "un lieu du quotidien."⁽¹⁷⁾

Ses détracteurs pourtant lui reproche d'avoir "perdu son âme" en voulant accumuler toutes les missions. D'après eux, il y a incompatibilité entre la satisfaction d'un public divers et l'identité d'une médiathèque qui est une institution culturelle non marchande à visées éducatives.

En offrant le libre accès, un cadre agréable et dernièrement une collection multimédia; la médiathèque a réussi le pari de faire venir un public large, mais elle a encouragé "les pratiques flâneuses" et "perversi le sens de la lecture."⁽⁶⁹⁾

"L'enjeu serait le succès pour le succès, l'espoir d'une audience massive, motivée par une logique consummatrice"⁽⁶⁹⁾. La bibliothèque de France serait elle devenu un hypermarché?

Terminons par une touche plus positive; la médiathèque possède un atout considérable: personne n'en a une idée précise, sa finalité n'ayant jamais été clairement déterminée; sa force est donc sa capacité à évoluer, à s'adapter et à savoir déceler les attentes de ses publics; ce qui oblige à "concevoir des projets en mouvements suffisamment souples pour accueillir les activités futures"⁽⁶⁵⁾, car personne ne peut dire quelles seront demain les fonctions d'une médiathèque.

TROISIEME PARTIE : BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIES.

- 1 - **BESNIE, Philippe.** L'image de la Médiathèque de Nantes auprès des usagers et sa place dans les politiques culturelles municipales depuis 1977.
Villeurbanne, ENSB, 1990, 2, 426 p.
- 2 - **BISBROUCK, Marie Françoise.** La bibliothèque dans la ville: concevoir, construire, équiper avec 20 réalisations récentes.
Paris, Ed. du Moniteur, 1984, 294p.
- 3 - **CHANTELAT, Laurence.** Evolution architecturale des bibliothèques municipales en France de 1960 à 1982.
Villeurbanne, ENSB, 1982, 15.
- 4 - **COLLET, Anne-Marie.** Le choix et l'organisation spatiale du mobilier d'une médiathèque: l'exemple de la médiathèque de Neudorf à Strasbourg.
Villeurbanne, ENSB, 1992.
- 5 - **DELAUNE, Anne-Marie.** La médiathèque à la recherche d'une définition.
Villeurbanne, ENSB, 1990, 103p.
- 6 - **FOLLET, Marianne.** La médiathèque à l'aune de sa politique d'élimination.
Villeurbanne, ENSB, 1991, 06.
- 7 - **GATTEGNO, Jean.** L'évolution du métier de bibliothécaire.
colloque de Tulle, mars 1989.
- 8 - **GUIRAO, Isabelle.** La création d'une médiathèque à Nîmes.
projet de DSB-ENSB option. "médiathèques publiques". 1988.
- 9 - **GROGNET, Thierry.** Une médiathèque pour une ville moyenne, "gadget" ou impérieuse nécessité?
Villeurbanne. ENSB. 1991, 19.
- 10 - **MASSON, André, PALLIER, Denis.** Les bibliothèques.
PUF, 1986, 127p, Que sais-je?
- 11 - **ORY, Pascal.** L'aventure culturelle Française: (1945-1989).
Flammarion, 1989, 241 p.
- 12 - **POULAIN, Martine.** Histoire des bibliothèques françaises: La bibliothèque au 20^{ème} siècle (1914-1990).
tome IV, édition du cercle de la librairie, 1992.

13 - POULAIN, Martine. Les bibliothèques publiques en Europe.
Collection bibliothèque, édition du cercle de la librairie, 1990.

14 - RICHTER, Noé. La lecture et ses institutions, 1700-1989.
Paris : Plein chant, 1989, 240p.

15 - SEGUIN, Jean-Pierre. Comment est née la BPI? invention de la médiathèque.
Paris, Centre Georges Pompidou, BPI, 1987, 136p.

16 - MOHRHARDT. Rencontres internationales des bibliothécaires.
Paris, 1977. Les bibliothèques publiques des grandes métropoles: textes des interventions.

ARTICLES DE PERIODIQUES

BULLETINS DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE

17 - AUGER, Daniel. A propos de la médiathèque de Mureaux.
1991, tome 36, n°1.

18 - AGOSTINI, Francis. La politique du livre à la médiathèque: La médiathèque de la cité des sciences et de l'industrie.
1992, tome 37, n°6.

19 - BERTRAND, Anne-Marie. la médiathèque questionnée.
1994, tome 35, n°2. p 8-12.

20 - BORDIER, Jean Marc. Lecture publique face aux défis de notre temps.
1990, tome 35, n°1.

21 - BISBROUCK, Marie françoise. La médiathèque de la cité des sciences et de l'industrie.
1990, tome 35, n°2, p 136.

22 - CLAVEL, J.Pierre. L'avenir des bibliothèques ou la bibliothèque de l'avenir
1989, tome 34, n°2-3, p 207.

23 - DALQUIER, Jacques. La médiathèque de Sète.
1990, tome 35, n°5.

24 - DANSET, Françoise, FRANCOIS, Edith. Les construits des années 70 font le bilan.
1985, n°1, p 18-33.

25 - DEBRION, Philippe. La médiathèque du canal de St Quentin en Yvelines.
1994, tome 39, n°2.

26 - DELAUNE, Anne Marie. La médiathèque incertaine.
1991, tome 36, n°1.

27 - DUFOUR, Jean. L'an 2 de la médiathèque.

1994, tome 39, n°2, p 26-30.

28 - DURFORT de, D. Une nouvelle médiathèque d'école d'art
1993, tome 38, p 28-29

29 - FIRIOLE , Anne Marie. Une nouvelle médiathèque.
1993, tome 38, n°3, p 95-96.

30 - GASCUEL, Jacqueline et BISBROUCK, Marie Françoise. Quels espaces pour la bibliothèque?
1985, n°1.

31 - JACQUES, Jean-François. La médiathèque d'Issy-les-Moulineaux.
1994, tome 39, n°2, p 36.

32 - KOENIG, Marie Hélène. La cité des métiers : un nouvel espace de la cité des sciences et de l'industrie.
1993, n°38.

33 - LEREBOURS, Jean Louis. La médiathèque d'Arles 20 mois après.
1990, tome 35, n°5, p 208.

34 - LIEBER, Claudine. LA BPI: 15 ans de succès pour une offre exceptionnelle.
1992, tome 37, n°4, p 22.

35 - MARIN, François. La nouvelle bibliothèque de St Etienne.
1994, tome 39, n°2, p 26-30.

36 - SINEUX, Michel. A la recherche de la médiathèque.
1994, tome 39, n°2, p 8-12.

37 - AMF. L'utopie révélée . La bibliothèque de France. expolivre.
1989, tome 34, n°5, p 465-467.

38 - Dossier : Bibliothèque nationale - bibliothèque de France: ou en sont les grands chantiers?
1993, tome 38, n°3.

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS.

39 - BRUN, Marie Claude. La médiatheque Jean-Jacques Rousseau dans le bateau livre.
1993, n°159, p 28-30.

40 - CHARNEZ, Florence. Les jeunes à la médiathèque des sciences et de l'industrie.
1994, n° 165, p 39-41.

40 - FERDENZI, Claire, CORBIER-LABASSE, Alban. Le service infodoc de la médiathèque de St Quentin-en-Yvelines.
1993, n°161, p 9-12.

41 - GRELLE, Bernard . Quand lecteurs et médiathèques s'associent.
1993, n°161, p 14.

42 - GROULET, Martine. La ludothèque de Chamonix.
1994, n°165, p 52.

43 - GRUNBERG, Gerald. La bibliothèque de France: Le point sur l'avancement du projet.
1989, n°144.

44 - KOENIG, Marie Hélène. Formation et relations internationales : L'expérience de la médiathèque de la cité des sciences et de l'industrie.
1991, n°158, p 28-31.

45 - LAHARDY, Dominique. A nouvel équipement, public nouveau?
les médiathèques de Fontenay-sous-bois et de Sceaux, 5 ans après leur ouverture.
1991, n°151, p 36.

46 - POUSSE, Jean François. La ville dont le centre est une bibliothèque: la bibliothèque municipale de St Pierre des Corps.
1993, n°159, p 21-28.

ARCHIMAG

47 - LUBKOV, Michel. De la conservation à la communication.
1991, n°47, p22-23.

48- LUBKOV, Michel. Médiathèques: L'exemple d'Arles.
hors serie n°6.

49 - GRUBER, Benoit. Médiathèque: Une dernière née à Paris.
1989, n°29.

50 - VANDEVOORD, Jacques. Médiathèques d'aujourd'hui sur site ancien.
hors série n°6, p 29.

MEDIATHEQUES PUBLIQUES

51 - BOUVY, Marcel. La médiathèque publique Française: Situation actuelle et perspectives d'avenir.
Janvier 1982, n°61, p 5-19.

52 - BOUVY, Marcel. Médiathèques publiques et spectacles culturels après deux années d'activités d'extension.
1977, p 13-23.

53 - BOUVY, Marcel. A nos abonnés.
1977, n°41.

54 - BOUVY, Marcel. La médiathèque de secteur.
1979, n°49, p 7-47.

55 - COMTE, Henri. La médiathèques de secteur : Utopie ou solution de demain?
Mars 1979, n°49, p 14-18.

56 - DANNIELLE, B. La diffusion du disque: étude comparative entre un disquaire et une discothèque de prêt.
Avril 1977, n°42, p 27-40.

57 - FOUCHER, M, LANCELOT, J. Les bibliothèques centres documentaires: Experiences en cours.
Dec.1980, n°56, p 29-45.

58 - LEMAIRE, R. L'avenir de la bibliothèque centre documentaire.
Mars 1984, n°69, p 5-14.

59 - RONSIN, Albert. Propositios pour une nouvelle structure des médiathèques publiques en France.
Janvier-mars 1979, n°49, p 19-29.

LIVRES DE FRANCE

60 - La médiathèque de la méditeranée à Fos sur mer (article non signé)
Janvier 1994, n°159.

61 - Le Blanc-Ménil s'offre une médiathèque d'avant garde(non signé).
Mars 1994, n°161, p.39.

62 - De la bibliothèque à la multimédiathèque (non signé).
Sept 1994, n°166, p.12-13.

63 - Meaux dévoile sa médiathèque (non signé).
octobre 1994, n°167,p.46.

64 - Cavaillon rêve de sa médiathèque (non signé).
Dec 1994, n°169, p.36.

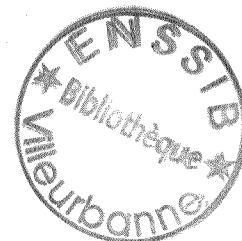
65 - L'architecte et la bibliothèque (non signé).
Juin 1994, n°164.

DIVERS PERIODIQUES

66 - ALLEGRE, J. Le centre Pompidou et la formation permanente dans le centre Pompidou.
in *Les amis de Sèvres*, 1981, vol.103, p.70-76.

67 - BONY, François. Quelle image pour la médiathèque de demain.
in *Livre Hebdo*, vol X, Sept.1988, p 89-92.

68 - CAMPRA, Jérôme. Médiathèque, nouvelles missions pour les bibliothèques.
in *La gazette des communes*, Juillet 1991, p 17-20.



- 69 - CHENAILLE, J. Beaubourg: Hypermarché de la lecture.
in *Le monde de l'éducation*, 1979, n°49, p 63-65.
- 70 - ELLENBERGER, Richard. Les nouveaux temples de la mémoire.
in *Sciences et vie*, Mai 1991, n°531.
- 71 - FIGUIER, Richard. La bibliothèque. Miroir de l'Âme, mémoire du monde.
in *Autrement*, série mutation, avril 1991, n°121.
- 72 - FROIDEVEAUX, Denis. Médiathèque d'Arles et de Nevers.
in *Monuments historiques ; bibliothèques.*
Avril 1990, n°168, p 73-75.
- 73 - GARCIA, Jean Claude. L'architecture au carré. Nîmes à son Beaubourg: Le carré d'art, signé Foster, abrite musée d'art contemporain et médiathèque.
in *Beaux Arts magazine*, juin 1993.
- 74 - MELOT Michel. La forme du fond.
in *Autrement*, avril 1991, n°121.
- 75 - MELOT, Michel. Un numéro intitulé : "pleins feux sur les bibliothèques."
in *Hexameron*, Paris, Ministère de la culture, 1988, n°16.
- 76 - POULAIN Martine. Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la BPI du centre Pompidou.
in *La documentation Française*, Paris, 1986, collection étude et recherche.
- 77 - ROELANDT JL. Bas les masques.
in *Psychologie médicale*, 1993, 25, p 983-985.
- 78 - SEIBEL, Bernadette. Au nom du livre.
in *La documentation française*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1988, 229p.
- 79 - VIVANT, Perrine. Rochefort-sur-mer : la médiathèque.
in *Monuments historiques, bibliothèques.* Avril 1990, n°168, p 93.
- 80 - La médiathèque dépoussière la bibliothèque.
in *Vie publique*, 1989, n°188, p 25-29.
- 81 - *Techniques et architecture.* Ifla 89, 1989, n°384. (n° spécial consacré aux médiathèques).
- 82 - colloque: Histoire d'un collège qui a fait du changement sans le savoir.